



CONCOURS DE TECHNICIEN 2022

3^{ème} VOIE

**SPÉCIALITÉS « AMÉNAGEMENT URBAIN ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE » ET « SERVICES ET
INTERVENTIONS TECHNIQUES »**

ÉPREUVE DE RAPPORT

LES COPIES AYANT OBTENU MOINS DE 12 / 20 NE SONT PAS COMMUNIQUÉES DANS CE CADRE.